

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE  
A LA VALLEE DU TIR**



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **12/02/2018 07h30**

Observations: **Samedi 10 février 2018**  
**Terminé**

mise à jour :

**Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange**

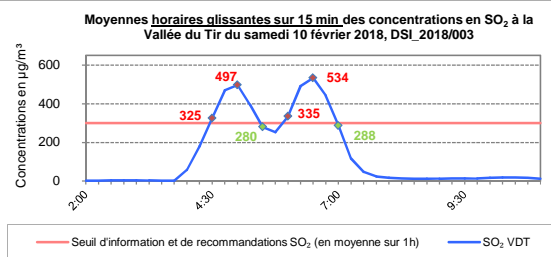
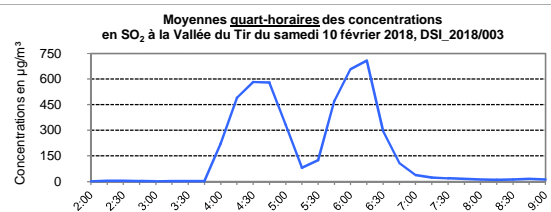
Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 février 2018. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à deux reprises au cours de la journée de samedi :

- A 04h30, avec une valeur de 325 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 03h30 à 04h30).
- A 06h00, avec une valeur de 335 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne de 5h00 à 6h00).

La moyenne maximale enregistrée est de 534 µg/m<sup>3</sup> en moyenne de 05h30 à 06h30.

Le dernier dépassement de seuil a pris fin à 07h00 avec une concentration moyenne de 288 µg/m<sup>3</sup>.

<b>Zones concernées</b>	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	325 µg/m <sup>3</sup> à 04h30 335 µg/m <sup>3</sup> à 06h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	280 µg/m <sup>3</sup> à 05h30 288 µg/m <sup>3</sup> à 07h00
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	2h
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	534 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 05h30 à 06h30
<b>Moyenne journalière</b>	53 µg/m <sup>3</sup>



**Conditions météorologiques et circonstances :**

D'après les données de Météo France, des vents moyens de 9 à 13 kt (rafales entre 16 et 22 kt) ont été orientés de secteurs nord-ouest à ouest/nord-ouest au cours de la période.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo était alimentée en fioul à basse teneur en soufre (BTS) au cours du dépassement.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

**Le SO<sub>2</sub> en bref:**

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure